

Index de l'égalité Femmes / Hommes

En application de la loi Avenir Professionnel, les sociétés françaises de plus de 50 salariés publient leur index égalité femmes/hommes basé sur 4 ou 5 indicateurs en fonction de l'effectif de l'entité aboutissant à une note sur 100 points.

Pour le Groupe Blondel, les Sociétés suivantes sont concernées :

	2019
Blondel Aérologistique	93/100
Blondel Aérologistique -SO	95/100
Blondel Logistique Aéronautique Atlantique - BL2A	85/100

L'index est non calculable pour les Sociétés ci-dessous :

Transports BLONDEL
Transports CITRA
Transports GRIMONPREZ PÈRE ET FILS
Régis MARTELET